

à une évaluation indépendante de la structure et des coûts présentés par la Strait Crossing Incorporated. Ses travaux devaient être terminés à la fin d'août. Nous prévoyons qu'à ce moment-là M. MacKay demandera au Cabinet de lui donner des directives sur la façon de mettre le projet en œuvre. Si la proposition de la Strait Crossing Inc. est retenue, les documents définitifs seront prêts d'ici la fin de novembre.

Le sénateur Bonnell: Le gouvernement fédéral a-t-il autorisé la Strait Crossing Inc. à procéder à ces travaux de forage dans le détroit de Northumberland?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, il faudrait que je me renseigne pour savoir quel organisme fédéral ou provincial, ou les deux, serait compétent pour donner cette autorisation et si cela a été fait. Je n'ai pas la réponse à la question de l'honorable sénateur.

Le sénateur Bonnell: Mais le gouvernement provincial aurait-il le pouvoir d'accorder à une société le droit et le privilège de faire des forages dans le détroit de Northumberland? N'est-ce pas là une question de compétence fédérale?

Le sénateur Murray: Je comprends la question soulevée, honorables sénateurs, mais je voudrais vérifier si une autorisation a été demandée, si elle a été accordée et dans l'affirmative, par quel organisme gouvernemental.

L'honorable John B. Stewart: Honorables sénateurs, en même temps, le ministre pourrait-il voir pourquoi, à ce stade-ci de ce projet, il est nécessaire de procéder à de nouveaux forages? On pourrait penser qu'on aurait établi la nature des fonds marins dès le départ plutôt qu'au dernier stade du développement du projet. Je suis persuadé qu'il y a une bonne réponse à cela et peut-être que le ministre pourra l'obtenir.

Le sénateur Murray: J'essaierai d'obtenir la bonne réponse, honorables sénateurs.

LE SÉNAT

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT D'UN SÉNAT ÉLECTIF—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Jack Austin: Honorables sénateurs, le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il confirmer que la position du gouvernement est de faire en sorte que, dans un Sénat élu, le Président du Sénat soit élu par les membres de cette chambre?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, rien n'a été décidé sur cette question, pas plus que sur une foule d'autres questions ayant trait aux procédures et au fonctionnement du nouveau Sénat proposé ainsi qu'à ses rapports avec l'autre endroit. Cependant, on s'est entendu sur le fait qu'il y aurait divers types de loi et sur la façon de régler les différends entre les deux chambres à cet égard.

Le sénateur Austin: Dans un Sénat constitué sur le modèle qu' retenu le gouvernement, la nomination du Président par le premier ministre cadrerait-elle avec ce projet de deuxième chambre renouvelée?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, à ma connaissance, il n'a pas été question de la présidence de cette nouvelle Chambre. À ce que je sache, les parties n'ont pas non plus décidé—cette tâche incomberait d'abord, je présume, au gouvernement fédéral—de la façon d'engager ou de mener à

terme les travaux et l'étude des mesures législatives en provenance de l'autre endroit. Comme le sénateur le sait, la proposition sur laquelle les parties se sont entendues à Charlottetown veut qu'il n'y ait pas de ministre ni de représentant de la Couronne dans ce nouvel organisme.

Le sénateur Austin: Tout ce que je puis dire, c'est que les sénateurs de l'Ouest attachent une certaine importance à la question de l'élection du Président d'un Sénat renouvelé par les sénateurs eux-mêmes, car cela témoignerait de la responsabilité du Président envers ce Sénat renouvelé qui, comme vous le savez si bien, donnera aux provinces de l'Ouest, qui sont minoritaires, la possibilité d'influer substantiellement sur le choix de ce Président.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je prends note de ce point que je ne manquerai pas de transmettre à mon collègue. J'ai bien hâte à la prochaine question, qui viendra, je crois, du sénateur Perrault, qui a un tout autre point de vue que son collègue de la Colombie-Britannique sur l'intérêt que présente la proposition sur le nouveau Sénat.

Le sénateur Austin: Je n'ai pas parlé de l'intérêt que présente la proposition sur le nouveau Sénat. Je dis simplement que, si jamais le Sénat proposé par le gouvernement voit le jour, j'aimerais que le leader du gouvernement nous dise s'il est d'accord ou non pour que le Président du Sénat soit élu par les membres de cette chambre. Quant au reste, je n'ai aucun commentaire à formuler pour l'instant.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, quelle que soit la manière dont le nouveau Président sera choisi, je suis sûr qu'on tiendra compte de l'opinion d'un sénateur aussi expérimenté que lui.

Le sénateur Austin: Sans aucun doute.

LA CONSTITUTION

LE NOUVEAU SÉNAT—LA REPRÉSENTATION DES RÉGIONS POUR LES PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs, j'ai servi pendant des années à l'assemblée législative de Colombie-Britannique et j'en porte les cicatrices. Je me souviens qu'à nombre de conférences des premiers ministres on a répété le vieux mythe voulant qu'ils soient les seuls à représenter véritablement les régions du Canada, que les députés de Colombie-Britannique, une fois à Ottawa, étaient atteints d'une sorte de virus qui les rendait totalement inutiles. Je vois que des sénateurs des deux bords signifient leur accord. C'est toujours le vieux mythe que les sénateurs ne font pas vraiment leur travail, que les députés ne font pas vraiment leur travail comme représentants des régions, que seuls les premiers ministres peuvent les représenter.

Vu que trois des premiers ministres qui ont contribué à réviser cette institution appartiennent à un parti qui, pendant des années, a demandé l'abolition du Sénat, pourquoi remettre aux premiers ministres la responsabilité de façonner la Chambre Haute? Pourquoi avons-nous collaboré avec eux, passant outre, me semble-t-il, aux recommandations du comité Beaudoin—Dobbie, un effort réfléchi de la part d'un groupe présidé par un de nos collègues, pour opter en faveur de l'opinion des premiers ministres qui, franchement, ne connaissent guère le Parlement du Canada? Pourquoi le gouvernement a-t-il agi ainsi?